

envois de lainage s'élevaient à 1,720,000 verges, soit une augmentation de 140 p. 100 sur les années précédentes.

Monsieur le président, les discours prononcés à la Chambre par certains honorables députés de l'opposition prouvent hors de tout doute que, dans l'industrie textile, les affaires avaient commencé à décliner longtemps avant que le parti conservateur n'accède au pouvoir. Ainsi, l'honorable député de Shefford (M. Boivin) disait il y a quelque temps, entre autres choses, que la production canadienne des souliers de course, dont la base nécessaire des produits textiles, était passée de 3,127,222 paires en 1949, à 1,931,178 paires en 1955, et ce encore sous un régime libéral. Toujours d'après l'honorable député de Shefford pendant la même période, l'importation des souliers passait de 2,000 à 2,200,000 paires. Il est intéressant, monsieur le président, de voir ceux qui n'ont rien fait dans le temps pleurer à chaudes larmes, aujourd'hui, sur le sort actuel des employés de l'industrie textile.

Il me fait donc plaisir de me faire l'interprète des ouvriers du textile de Saint-Hyacinthe pour remercier le ministre des Finances (M. Fleming) de l'attitude qu'il a prise à l'égard de l'industrie textile. Comme conséquence des mesures qu'il a prises, j'aimerais citer un article paru dans *La Presse* du 9 juillet 1958:

Environ 200 employés de l'usine Penman's, à Saint-Hyacinthe, ont été rappelés au travail par cette compagnie après un congé forcé de plusieurs mois. Le gérant de l'usine, M. E. G. James, a déclaré au début de la semaine que la production reprenait "presque" son cours normal.

Dans une lettre adressée au député de Saint-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des communes, M. James exprime sa satisfaction du fait que le bureau des tarifs et le gouvernement fédéral s'intéressent aux graves problèmes de l'industrie textile. Il précise cependant que la compagnie dont il est le gérant à Saint-Hyacinthe n'est reliée qu'indirectement avec l'industrie de la laine, laquelle retient à l'heure actuelle la première attention des législateurs.

M. James ajoute que sa compagnie est intéressée au plus haut point aux tarifs qui seront mis en vigueur pour l'industrie du tricot. Il termine en remerciant le député fédéral de Saint-Hyacinthe, M. Théo Ricard, de l'attention que ce dernier porte à la crise du textile et aux moyens de protéger cette entreprise de base.

Monsieur le président, l'industrie textile n'a certainement pas encore réussi à résoudre tous les problèmes qui l'assaillent, mais je suis persuadé que la mesure proposée par le gouvernement sera de nature à procurer plus de travail aux ouvriers de l'industrie textile canadienne.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

[M. Ricard.]

## Reprise de la séance

(Traduction)

**M. White:** Je ne me proposais pas de prendre part à ce débat, mais j'y suis amené par le député de Bonavista-Twillingate, qui a cité la *Free Press* de London. Ayant parlé d'un article de M. Walter Harvey, de l'université *Western Ontario*, il a cherché à donner l'impression que les idées de M. Harvey sont aussi celles de la *Free Press*. Je m'empresse donc de lui signaler, ainsi qu'à la Chambre, que M. Harvey est un journaliste indépendant et que presque tous les articles qui paraissent dans la *Free Press* de London sont précédés de la mise en garde suivante:

Les idées exprimées dans cet article sont celles de leur auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la *Free Press*.

Le parti libéral, par les propos tenus aujourd'hui par ses membres au sujet du numéro 554b du tarif douanier, numéro qui a trait à l'industrie des lainages démontre aux Canadiens,—tant industriels qu'ouvriers,—qu'il ne considère pas comme essentielle la survie de cette industrie. Elle fournit pourtant de l'emploi, depuis les premiers jours de la Confédération, à beaucoup de nos travailleurs. Simplement pour donner à la Chambre une idée de ce que pense M. Walter Harvey, je citerai deux expressions d'opinion que n'a pas mentionnées le député de Bonavista-Twillingate. Voici d'abord:

Si les producteurs canadiens ont vraiment besoin d'un droit de 50 p. 100, ce doit être parce qu'ils sont incompetents.

Voici maintenant ce que M. Harvey disait dans la *Free Press* de London du 3 juillet dernier:

Les salaires moins élevés accordés aux travailleurs de Grande-Bretagne ou même de Hong-Kong n'ont rien à voir avec cette question. L'industrie canadienne des lainages ne concurrence aucune entreprise étrangère pour la main-d'œuvre. Les salaires sont élevés au Canada parce que nous avons certaines industries compétentes qui sont en mesure de payer de bons salaires et de l'emporter sur tous leurs concurrents à l'étranger.

Je ne dirai pas que je suis renversé de ce que le parti libéral adopte une attitude qu'il a préconisée en paroles pendant de nombreuses années. Toutefois, quand il détenait le pouvoir, il ne s'en tenait pas à cette ligne de conduite, puisqu'il accordait effectivement une forte protection à certaines industries qui n'en avaient pas besoin.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le député me permettrait-il une question?

**M. White:** Non.

**L'hon. M. Pickersgill:** C'est parfaitement satisfaisant. Je le fais toujours.

**M. Benidickson:** Et il l'a fait ce matin.